

Novembre 2011 / N°4

Bull'Infos se propose de fournir des informations synthétiques sur les DESC. N'hésitez pas à nous contacter, à nous faire part de vos suggestions : Peuples Solidaires DESC 33, 11 rue du Maréchal Juin. 33290 Blanquefort. Peupleso.desc33@laposte.net, et à consulter notre blog : <http://peuples-solidaires.desc33.over-blog.org>

Edito

Le slogan de la 14^e Semaine de la Solidarité Internationale (SSI du 12 au 20 nov. 2011) « *Droits à l'essentiel* » est particulièrement en résonance avec les luttes que soutient la *Fédération Peuples Solidaires* à travers ses campagnes de lettres ou de mails, nommées « les Appels Urgents ». Ainsi, vous avez d'une part, la SSI qui fait écho à ces millions d'hommes et de femmes qui chaque jour partout dans le monde, parfois au péril de leur vie, s'engagent pour faire vivre ces droits, d'autre part les "Appels Urgents" qui sont lancés à la demande d'organisations de la société civile des pays du Sud (syndicats, ONG, mouvements populaires...). L'appel que nous vous présentons en page 4, se rapporte aux luttes des populations contre un projet d'accaparement des terres en Mauritanie. Cet exemple illustre comment dans un pays, le Droit à l'alimentation et à l'accès à la terre des populations est bafoué et comment elles s'organisent pour résister. Ces luttes sont à mettre en parallèle avec les grandes marches non violentes organisées par les paysans en Inde pour le respect de leur dignité et de leurs droits. Deux exemples de peuples qui s'organisent pour défendre leur droit à la souveraineté alimentaire.

« Agir pour le respect des droits fondamentaux »

Qui sommes-nous ?

DESC33 est une association créée en 2008 à l'initiative de militants de la solidarité internationale, membre de la *Fédération Peuples Solidaires*.

DESC 33 privilégie une approche par le respect des droits et tout particulièrement des Droits Economiques Sociaux et Culturels (DESC). Ces droits fondamentaux sont définis par des textes internationaux (Déclaration universelle des droits de l'Homme, Pacte International relatif aux DESC, Conventions de l'Organisation Internationale du Travail...). Ces textes sont ratifiés par de nombreux pays et pourtant trop souvent les droits sont bafoués à travers le monde.

DESC 33 a plusieurs buts :

☐ Soutenir des collectifs en lutte au Sud en relayant les « Appels urgents » pour contribuer à renforcer les sociétés civiles et créer les rapports de force nécessaires dans la défense de ces droits.

☐ Participer à des actions d'information : participation à des manifestations (Semaine de la Solidarité Internationale, fêtes...), organisation de rencontres (marches solidaires).

☐ Mener un travail de réflexion et de recherche ; mieux connaître, faire reconnaître et respecter les droits, en articulation avec la citoyenneté et la solidarité.

DROITS de L'HOMME

Proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948, la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** (DUDH) énonce les libertés et droits fondamentaux de tous les êtres humains, hommes ou femmes, notamment le droit à la vie, à la liberté, au travail et à l'éducation, à un niveau de vie suffisant. Elle est considérée comme "l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations".

Elle a été complétée, en 1966, par deux pactes internationaux :

* l'un relatif aux **droits civils et politiques**

* l'autre relatif aux

droits économiques, sociaux et culturels (DESC)

Il y aurait lieu d'ajouter aujourd'hui les droits environnementaux.

Tous ces droits sont indépendants, universels et indivisibles.

Peuples Solidaires apporte son soutien aux groupes qui luttent pour le respect de ces droits fondamentaux.

Depuis 1981, les demandes de soutien international ont concerné entre autres :

☐ Le respect de la **liberté syndicale** ; en Amérique du Sud de nombreux leaders syndicaux sont assassinés

☐ Le respect de **droit du travail** (droit local et international) dans les usines de sous-traitance et les zones franches (Chine par ex)

☐ L'**accès à la terre** pour les paysans confrontés à l'accaparement des terres par des multinationales ou des Etats étrangers (Madagascar par ex)

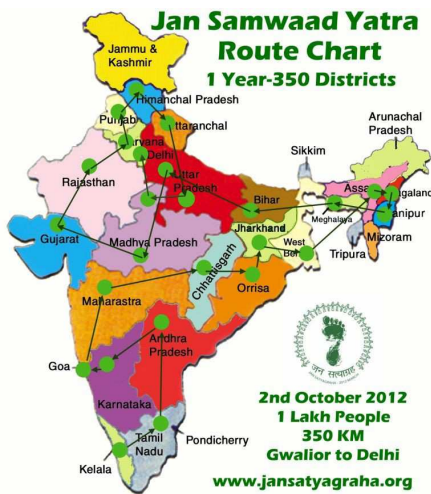
☐ Le **droit des femmes** à être propriétaires en titre (ou conjointement avec les hommes) des terres qu'elles cultivent

L'enjeu de la défense des droits fondamentaux est le respect de la dignité de tout être humain.

En marche vers 2012

Dans cette page de Bull'infos, nous vous informons des dernières actualités des mobilisations des paysans indiens, des dalits et des adivasis, dans la perspective de la grande marche non violente **Jan Satyagraha 2012**, en octobre 2012.

Le 2 octobre 2011, en Inde, la JAN SAMWAD YATRA s'est mise en marche !



La Jan Samwad Yatra est une action de mobilisation d'un an, conduisant à la Marche Jan Satyagraha d'octobre 2012. Une vingtaine de travailleurs d'Ekta Parishad et leur président Rajagopal voyageront d'octobre 2011 à septembre 2012 à travers les Etats, du Sud au Nord de l'Inde, parcourant ainsi 80 000 Km.

Cette action sera l'occasion pour Ekta Parishad de rencontrer de nombreuses communautés marginalisées et de les mobiliser pour la Marche Jan Satyagraha d'octobre 2012.

Au cours de la Yatra, dans les différentes localités, des rencontres sont organisées avec des ONG, des militants, des intellectuels, des paysans, des adivasis et avec les instances de décisions politiques. Lors de réunions publiques, les discussions portent sur les problèmes concernant l'accès à la terre et le droit de propriété, sur les réponses non-violentes à apporter face à la concentration des terres et sur les moyens à mettre en place pour contribuer à la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

Le premier jour, la Yatra a mené une action symbolique : elle s'est rendue à Koodankulam dans le Kerala pour visiter un rassemblement contre un projet de centrale nucléaire. Les manifestants craignent les conséquences de ce projet, comme l'expulsion de leurs terres, l'émission de radiations (déjà élevées dans la région), la pollution de l'eau qui affecte les moyens de subsistance des petits pêcheurs ou les risques d'accidents.... Des milliers de personnes sont venues à la manifestation, 100 personnes sont en grève de la faim, et la situation a des échos dans tout le Sud de l'Inde.



Visite dans un village Adivasi au Tamil Nadu



Des personnes ayant participé aux luttes

Au Kerala, la YATRA a visité Plachimada, lieu célèbre pour avoir contribué à la fermeture d'une usine Coca-Cola. Le président du comité de lutte a parlé des effets qu'ont les corporations comme Coca-Cola sur l'écologie, la biodiversité et les ressources des personnes vivant autour de l'usine d'embouteillage (ex : pollution de l'eau, baisse des ventes de noix de coco, dégradation des cultures de tubercules, sécheresse). Il a ajouté que le gouvernement avait l'obligation de protéger les sources d'eau des villages, et que le comité était contre les contrats qui donnent aux entreprises des droits sur les ressources en eau.

Lexique :

- * **Ekta Parishad : Forum uni** - Alliance de 400 organisations réparties sur 14 Etats de l'Union Indienne.
- * **Janadesh 2007 : le verdict du peuple** - Marche pacifique de 25.000 ruraux : paysans-paysannes, dalits (intouchables), adivasis (tribaux des forêts), de Gwalior à Delhi (350 kms durant 1 mois)
- * **Jan Satyagraha 2012 : marche non-violente**
Marche en préparation et qui réunira 100.000 paysans paysannes, dalits et adivasis.
Départ le 2 octobre 2012, date anniversaire de la naissance de Gandhi. Arrivée à Delhi pour présenter leurs revendications concernant leurs droits fondamentaux (accès à la terre, à l'eau, à la forêt, droits des femmes etc....). Présences d'internationaux (dont Peuples Solidaires en France).
- * **Marches de soutien organisées dans différents pays.** En France : Le Croisic - Paris : du 21 septembre au 17 octobre 2012 / **Bordeaux** : 30 septembre 2012 / Et d'autres lieux à découvrir en 2012.....

POUR SUIVRE LA JAN SAMWAD YATRA :

DEMANDER A RECEVOIR LES NOUVELLES HEBDOMADAIRES EN CONTACTANT : newslet-ter@ektaparishad.com

<http://www.jansatyagraha.org/> - <http://www.ektaparishad.com/>

PAGES FACEBOOK DE : RAJAGOPAL PV, EKTA PARISHAD, ou JAN SATYAGRAHA

Marches de solidarité :

Depuis 2007 *Peuples Solidaires DESC 33* fait connaître et soutient la lutte des paysans sans terre et des habitants des forêts en Inde et leur mode d'action que sont les marches non violentes.

C'est pourquoi, **toutes les cinq semaines environ une marche au travers des parcs de la région bordelaise est organisée. En 2011 :**

- 27- 03-**Gradignan**, le long de l'Eau Bourde
- 17- 04-**Bordeaux**, le lac et le parc floral
- 15- 05-**Lormont**, coteaux et Garonne
- 26- 06-**Pessac**, L'éco-site du Bourgaillh
- 23- 07-**Bordeaux-centre**, à la découverte des grands militants des Droits de l'Homme
- 11- 09-**Cenon**, Parc du Cypressat

☀ 10/12/2011 – Blanquefort ☀

Journée Mondiale des Droits de l'Homme.

Parc de Tanaïs : Parcours botanique et forêt.



Marche de deux heures

suivie d'une présentation de la marche non violente JANSYATRAGRAHA organisée par Ekta Parishad en Inde en octobre 2012 et qui rassemblera 100 000 marcheurs sur 120 km au sud de Delhi.

(Goûter tiré du sac après la marche dans la Tisanerie de la forêt de Tanaïs).

Rendez-vous à 13 h 50 devant la grille du château Dillon - Rue Arlot de Saint-Saud à Blanquefort.

Arrêt de bus : station lycée agricole ligne 6. S'inscrire par simple retour de mail ou...se présenter au rendez-vous 10 minutes avant le départ.

peupleso.desc33@laposte.net I.Vauquois - 06 87 86 55 91

► A noter sur vos agendas :

le 15 janvier 2012, *la Marche de Solidarité* aura lieu à Bègles.

"Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays."

Déclaration universelle des droits de l'homme, Article 22.

En 1996, l'ONU et la FAO se sont engagées à réduire de moitié d'ici 2015 le nombre de personnes victimes de l'extrême pauvreté (moins de 1 dollar/jour) et de la faim.

En 2010 selon FAOSTAT le nombre de personnes souffrant de la faim s'élevait à 910 millions. Le pari du développement de l'agro-industrie ne s'adressant qu'aux marchés solvables pour un meilleur approvisionnement au niveau mondial est un échec : plus de 70 % de personnes concernées vivent en milieu rural (petits paysans, ouvriers agricoles, paysans sans terre) ; en même temps, le processus d'accaparement des terres (par des investisseurs, des Etats) s'accélère (plus de 20 millions d'hectares de terres depuis 2006).

La Souveraineté alimentaire, c'est quoi ?

Elle désigne le droit des populations, de leur pays ou Unions, à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis-à-vis des pays tiers.

Elle inclut entre autres

- la priorité à la production agricole locale pour nourrir la population, l'accès des paysan(ne)s et des sans-terre à la terre, à l'eau, aux semences, au crédit. D'où la nécessité de réformes agraires effectives.
- le droit des Etats à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix.
- des prix agricoles liés aux coûts de production
- la participation des populations aux choix de politique agricole
- la reconnaissance des droits des paysannes qui jouent un rôle majeur dans la production agricole et l'alimentation

Cette question de Souveraineté alimentaire concerne aussi les pays dits développés : par ex la question des prix agricoles et des revenus des agriculteurs, la difficulté à trouver des terres pour l'installation de jeunes, les filières intégrées qui lient les producteurs aux firmes multinationales etc....

La Souveraineté alimentaire ne s'oppose pas aux échanges mais à la priorité donnée aux exportations

N'oublions pas que les **premières victimes de la faim ce sont les paysans et leurs familles.**

APPELS URGENTS

Les Appels Urgents de la Fédération Peuples Solidaires sont des campagnes de lettres et d'e-mails adressées à des entreprises ou des gouvernements pour exiger d'eux le respect de certains droits fondamentaux. Toujours lancés à la demande explicite d'organisations de la société civile des pays du Sud (syndicats, ONG, mouvements populaires..) les Appels Urgents leur apportent une solidarité citoyenne, directe et concrète. Et la solidarité, ça marche : depuis 1981, Peuples Solidaires a lancé plus de 300 Appels Urgents et dans 7 cas sur 10, votre mobilisation a un impact.

MAURITANIE : halte à la confiscation des terres !

Il y a un an, les populations de Boghé(1) apprennent par un simple avis préfectoral au public que 40 000 hectares de leurs terres vont être « mis à disposition » d'une entreprise saoudienne. Depuis, elles n'ont obtenu aucune information précise sur le projet. Or, il y a quelques semaines, la préfecture a publié un nouvel avis sous forme d'ultimatum, invitant toute personne utilisant ces **terres à produire un titre de propriété sous 60 jours. La propriété étant traditionnellement transmise de manière héréditaire et informelle, des dizaines de milliers de personnes risquent d'être privées de leurs moyens de subsistance !**

Un an de mobilisations.

« Toute la population de la Moughataa (La « Moughataa » (équivalent d'une préfecture) de Boghé est située au Sud-Ouest du pays). s'est fortement mobilisée pour manifester et marquer ainsi son opposition à toute forme de dépossession non concertée de leur unique source de vie, la terre. Que deviendra cette frange de la population si toutes les terres cultivables et tous les espaces pastoraux lui sont arrachés et donnés à d'autres ? » déclare M. N'Diaye Saïdou Yéro, Secrétaire général de la Coordination départementale de Babadé du Comité de suivi du foncier, constituée suite à l'annonce du projet. Avec le soutien des organisations de défense des droits humains et des organisations paysannes mauritaniennes, réunies au sein du Comité de Suivi de la Sécurité Alimentaire (CSSA), les populations se mobilisent et ont rencontré à de nombreuses reprises les élu-e-s de la région et les autorités administratives pour demander, entre autres, l'abandon du projet.

Un an sans la moindre information précise

Malgré leurs actions, les communautés n'ont obtenu aucune information précise sur le projet et les impacts qu'il aura sur leurs vies. Tout juste sait-on que la firme saoudienne impliquée, l'entreprise TADCO (Tabouk Eziraiya) appartient aux Al Rajhi, une famille d'hommes d'affaires saoudiens dont la fortune se compte en milliards de dollars et qui investissent dans tous les secteurs : agriculture, commerce, transports, technologies de l'information... Les modalités précises du projet de l'entreprise restent d'autant plus floues qu'aucun contrat n'a été rendu public et qu'aucun plan détaillant le type de culture, sa destination et les compensations envisagées pour les populations n'a été publié.

De plus, contrairement à ce que prévoit la législation locale, le projet a été annoncé par l'Etat sans que les consultations et études d'impact prévues n'aient été menées et sans que les intérêts des populations locales n'aient été pris en compte.

Un avis en forme d'ultimatum, des milliers de personnes menacées.

En plus de la commune Boghé, le projet toucherait aussi 10 000 hectares de celle de Dar El Barka. Au total, plus de 75 000 personnes vivent dans cette zone, sur des terres qui constituent des zones d'élevage "à haute intensité pastorale" (elles contiennent notamment de nombreux puits et mares utilisés pour l'abreuvement du bétail) et des zones de culture pour les populations qui y produisent essentiellement du mil, du maïs, du riz, des haricots et des pastèques

Le 13 juin 2011, la préfecture a publié un nouvel « avis au public » invitant toute personne utilisant ces terres à produire un titre de propriété sous 60 jours, ce que la plupart des habitant-e-s ne pourront pas faire. En effet, la majorité des paysan-ne-s ne possèdent pas de titres de propriété officiels, la propriété étant traditionnellement transmise de manière héréditaire et informelle.

S'il aboutit, le projet de l'Etat mauritanien et de l'entreprise saoudienne entraînera donc l'expulsion forcée de plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Avec le soutien du CSSA, les populations organisent donc, pendant tout le mois de juillet, des assemblées et des manifestations dans leur région ainsi qu'à Nouakchott, la capitale du pays. Elles demandent au gouvernement mauritanien d'abandonner ce projet d'accaparement des terres. Agissez maintenant pour soutenir leurs revendications !

POUR SIGNER CET APPEL URGENT de juillet ou ceux d'octobre 2011 : <http://www.peuples-solidaires.org/>

► Vous pouvez agir avec *Peuples Solidaires DESC 33*

- ❑ En devenant signataire des *Appels Urgents* <http://www.peuples-solidaires.org/ce-que-nous-faisons/appels-urgents/>
- ❑ En participant aux *Marches de solidarité*
- ❑ En vous tenant informé sur nos activités ; vous pouvez laisser vos coordonnées aux adresses ci-dessous

► En savoir plus sur *Peuples Solidaires DESC33* : (<http://peuples-solidaires.desc33.over-blog.org>)